

# Ami entends-tu...

**JOURNAL DE LA RÉSISTANCE MORBIHANAISE**

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance - Comité du Morbihan

Rédaction - Administration - Publicité : 22, Rue Claire Droneau, LORIENT

C. C. P. A.N.A.C.R. 1472-98 Rennes

Abonnement 1 an soit 4 numéros : 8 Francs — Carte de soutien annuelle : 10 Francs

18

6<sup>ME</sup> ANNÉE

2<sup>E</sup> SEMESTRE 1972

PRIX : 2 FR. 75

## LE XIII<sup>ME</sup> CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DE L'A.N.A.C.R.

**a marqué la volonté déterminée des Anciens Combattants de la Résistance d'obtenir l'abrogation des Forclusions**



La séance de travail, du XIII<sup>ME</sup> Congrès, en la salle du Gymnase Pierre et Marie Curie.

(Photo L. GUERNEVE - Lorient)

**SOMMAIRE**

- Criminels de Guerre ..... Page 2
- Objectif : 2.000. Cendres du Vietnam et de Ravensbrück .. Page 3
- Le Centre De-lestraint-Fabien . Page 4
- Echos d'Allemagne ..... Page 5
- Nécrologie .. Page 6
- La Journée Nationale du 10 Juin 1972 ..... Page 7
- Le XIII<sup>me</sup> Congrès Départemental ..... Pages 1, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14
- Images du Congrès à Hennebont Pages 15, 16, 17 18
- Le Conseil Départemental .. Page 19
- Le Congrès National à Pau .. Page 20



La Commission  
de Rédaction

« AMI ENTENDS-TU »  
22, Rue Claire-Droneau  
56 - LORIENT

# BARBIE, le bourreau protégé et payé !

Après avoir fait couler beaucoup de sang, Barbie fait couler beaucoup d'encre...

Notre Comité Départemental tient à préciser que notre Association vient à nouveau de définir sa position à l'égard du problème des criminels de guerre dans l'une des résolutions à l'unanimité votée à Pau : châtement, respect des accords, respect de la foi de la jeunesse en la justice des hommes.

Dix mille arrestations, près de deux mille fusillés, six mille déportés ou disparus, hommes, femmes ou enfants, représentent le provisoire bilan de Barbie, avec le souvenir de Caluire, où Jean Moulin, Président du Conseil National de la Résistance et ses camarades furent arrêtés après avoir été trahis. Et aussi Max Barel, fils de notre camarade Virgile Barel, dont la voix retentit au congrès de Pau pour rappeler comment fut torturé et tué à Montluc, Max, le brillant polytechnicien, en juillet 1944 sur ordre de Barbie.

Toutes les démarches accomplies depuis la Libération par l'ambassade de France ou le Quai d'Orsay se sont avérées vaines pour obtenir l'extradition de ce criminel de guerre.

En 1949, les américains affirmaient : « La demande d'extradition ne nous a pas été officiellement formulée ». Puis, la direction de la Justice de Baden-Baden informait le juge d'instruction du premier procès Hardy que Barbie n'avait pas été retrouvé (20-4-1949). Or, Barbie, par cette même justice, avait été entendu, sur commission rogatoire les 14, 18 Mai et 30 Juillet 1948.

En 1950, lors du second procès de Hardy, le Commandant Gardon avait demandé qu'il soit confronté avec le chef de la Gestapo de Lyon. Mais les autorités américaines d'occupation en Allemagne répondirent que Barbie ne pouvait être extradé « pour des raisons relatives à la défense nationale des Etats-Unis ».

Opulent commerçant d'Augsburg, Barbie donnait déjà pendant ce temps des interviews à un hebdomadaire, proposant même de venir à Paris témoigner au procès, à condition que soit garantie sa liberté et assurée sa protection.

Criminel de guerre installé en Amérique du Sud, c'est encore un important armateur utilisé par les Services Spéciaux U.S. qui, contre des millions, monnaie aujourd'hui ses « Mémoires » de tortionnaire publiés au Brésil et ailleurs, et même en France.

Voilà le sinistre homme d'affaires à qui l'O.R.T.F. ose payer 2.000 dollars, avec l'argent des contribuables français, le film d'une cynique interview ; à qui « France-soir » vient, pour les publier, d'offrir 36.000 dollars dit-on, pour prix de « Mémoires ».

L'O.R.T.F., émanation du Gouvernement, doit des comptes aux téléspectateurs.

« France-Soir », est un organe de la presse à sensation qui a perdu tout lien moral avec la presse issue de la Résistance. Forfaiture, imposture...

## **TOUVIER** chef de la Milice à LYON, **Jamais jugé mais grâcié !**

Deux fois condamné à mort pour meurtres, pillages, trahison, collaboration, TOUVIER Paul, ancien chef de la Milice de Lyon vient d'être grâcié par le Président de la République et cette nouvelle a été rendue publique presque à l'anniversaire des commémorations officielles du 18 juin.

Agé de 57 ans, ce criminel, délateur de Victor BASCH, Président de la Ligue des Droits de l'Homme, et de sa femme, lâchement assassinés à 80 ans par la Milice, avait « planqué » le fruit des rapines de celle-ci.

Voleur et assassin de sept commerçants juifs, Touvier a pu vivre pendant plus de 25 ans sans être inquiété, jusqu'à atteindre le délai de prescription de ses crimes. Avec quelles complicités ?

Sa grâce a été obtenue, en tout cas, sans qu'il ait eu à être jugé grâce aux interventions de Mgr DUQUAIRE, du Secrétariat d'Etat du Saint-Siège à Rome et à la « clémence » de M. POMPIDOU (Décret du 23 Novembre 1971), ce qui semble prouver qu'il est possible de demander d'une main l'extradition de BARBIE et, de l'autre, de signer la grâce d'un criminel dont les crimes sont imprescriptibles pour la conscience de tous les citoyens et de la Nation dont l'honneur demeure la Résistance.

Heureusement veillent les Résistants, notre A.N.A.C.R. et la grande Fédération Internationale de la Résistance, qui sauront exiger des comptes et, dans la justice, le châtement des criminels de guerre.

# OBJECTIF 2000

Le récent Congrès Départemental de notre A.N.A.C.R. a montré la vitalité et l'audience de notre Comité du Morbihan.

UNE VITALITE qui se concrétise par la progression constante des effectifs, l'organisation annuelle, toujours assurée des cérémonies anniversaires et notre participation remarquable à ce qui concerne l'hommage, le souvenir, les droits des Anciens Combattants.

UNE AUDIENCE chaque année croissant, les appréciations chaleureuses de nombreuses personnalités morbihannaises, leurs encouragements et leur présence qu'elles nous témoignent en maintes occasions, la satisfaction de nos adhérents répondant spontanément aux appels et directives de notre Bureau Départemental, autant de preuves indéniables de la bonne santé du Comité Départemental.

Dans cette ambiance il apparaît nécessaire de traduire dans les chiffres une décision prise à Hennebont lors du XIII<sup>ème</sup> Congrès Départemental.

par

**Maurice PODVIN**

Membre du Secrétariat Départemental

Le chemin des possibilités est largement ouvert, au nombre des exemples la lettre de notre ami Bouée Désiré, de Mauron, que nous publions en page 18.

Lors de conversations amicales chacun de nous apprend, au fil de la discussion, la participation active, à telle formation ou mouvement, d'un interlocuteur qui est encore inorganisé et dont la sympathie à notre égard doit se concrétiser par son adhésion à notre A.N.A.C.R.

Nous connaissons l'excellent travail de l'un de nos dirigeants départementaux qui a remis à plus de 25 membres isolés leur carte 1972.

En ce début d'été 1972 chaque membre du Conseil Départemental se doit de recruter un ou plusieurs adhérents.

A chacune de nos sections de se fixer un objectif à atteindre dans les mois à venir.

Le chiffre de 2.000 n'est pas un leurre, avec un souci quotidien et une préoccupation constante de lier l'adhésion à l'abonnement à notre journal « Ami Entends-tu » ce chiffre que nous approchons peut être atteint et dépassé.

Nous savons le grand vide causé dans nos rangs chaque année par la disparition de valeureux camarades, frappés de maladie pour la plupart.

Chaque vide doit être comblé et les perspectives d'Avril deviendront réalités comme l'a souligné avec force et conviction le Conseil Départemental tenu à Lignol le 7 Mai dernier en ébauchant de nombreuses initiatives pour resserrer les liens entre nos membres et donner toujours plus de chaleur fraternelle au cours de nos réunions et rassemblements.



SON EXCELLENTE CHARCUTERIE  
ET SES  
SAVOUREUSES CONSERVES  
EN VENTE DANS TOUTE LA REGION

56 - PONTIVY Tél. (97) 25.06.30

## DES CENDRES AU VIETNAM COMME DANS LE LAC DE RAVENSBRÜCK

*Il y a des cendres  
Dans le lac de Ravensbrück.  
Des cendres de femmes.  
Des cendres d'enfants.  
Des cendres de communistes.  
Des cendres de gaullistes.  
Il y a des cendres dans le lac de Ravensbrück.*

*Des cendres de croyants.  
Des cendres d'impies.  
Mais des cendres d'antifascistes  
Et d'innocents.  
Il y a des cendres dans le lac de Ravensbrück.*

**C'était pour la paix et la liberté du monde.  
Et maintenant, il pousse des roses à Ravensbrück.**

*Mais il y a des cendres  
Sur la terre des hommes.  
Des cendres qui deviendront vase  
Dans le fond des lacs.  
Dans le fond des fleuves.  
Dans le fond des mers.*

*Il y a des cendres  
Sur la terre du Vietnam.  
Des cendres de noirs.  
Des cendres de blancs.  
Des cendres de jaunes.*

*Il y a des cendres sur la terre du Vietnam.  
Des cendres d'enfants.  
Des cendres de femmes.  
Comme dans le lac de Ravensbrück.*

**Et ce sont les mêmes qui brûlent.**

*Nous qui savons  
Nous qui savons qu'il y a des cendres  
Dans le lac de Ravensbrück  
N'avons-nous rien à dire  
Rien à faire  
Quand la terre brûle au Vietnam  
Comme brûlaient les fours crématoires ?*

**Ne sommes-nous pas revenus  
Avec nos mains couleur de cendre  
Pour que plus jamais ne s'allument les brasiers ?**

*Ne sommes-nous pas capables  
Avec nos mains toujours couleur de cendre  
Avec nos mains entrelacées  
Entrelacées avec celles des brûlés  
De ciseler une chaîne  
Et d'éteindre le feu sur la terre du Vietnam ?*

**Il y a des cendres dans le lac de Ravensbrück  
Comme il y a des cendres sur la terre du Vietnam.**

Marcelle Dudach-Roset

12 Mai 1972

Mle 27.120

« POISSONNERIE DES CHANTIERS »

**Marcelle FRAVALLO**

Rue de la République LANESTER - Tél. 64.46.80

— Poissons de Qualité — Coquillages — Crustacés —

Prends toutes commandes

Spécialités « MAISON » — Poissonnerie « PILOTE »

## Au Centre de Convalescence de l'A.N.A.C.R. (PENNE D'AGENAIS)

Le centre admet notamment :

— les Convalescents d'affections chirurgicales, notamment après gastrectomie, prostatectomie, appendicectomie, néphrectomie, thoracotomie, fractures traumatiques appariées ou plâtrées, trépanation crânienne, chirurgie vasculaire...

— les convalescents d'affections médicales, au premier rang desquels il faut citer :

— les pulmonaires (asthmatiques, bronchitiques) ;

— les malades neurologiques ;

— les cardiaques : infarctus du myocarde ;

— les malades présentant des affections gastro-intestinales : ulcères, gastrite, colite ;

— les déportés et les anciens combattants de pathologie particulière ;

— ensuite viennent les convalescents d'affections diverses diabétiques, néphritiques, rhumatisants, dénutris et asthéniques, cirrhotiques, etc...

Un régime approprié est assuré aux gastrectomisés, diabétiques, hépatiques, cardiaques, et malades rénaux.

Le régime alimentaire est déterminé par le médecin du centre, en accord avec le médecin traitant.

Tous les soins médicaux sont à la charge de l'établissement.

Une assistante sociale est à la disposition des convalescents pour interventions éventuelles auprès des organismes de placements, recherches d'emplois et tous autres renseignements.

**TRANSPORTS**  
**GOULIAS Frères**

LOCATION PELLETEUSES  
ET CHARGEURS

Rue Gérard-Philippe

**LANESTER**

Téléphone 64.52.54

## LA RESISTANCE ANTIHITLERIENNE A TRAVERS LES TIMBRES

Sous ce titre, la Fédération Internationale des Résistants vient de publier un ouvrage extrêmement intéressant.

D'un format 24 x 26, édité sur très beau papier, relié toile, titres cr et jaquette illustrée, on trouve dans cet album de 300 pages un résumé instructif de ce que fut la résistance dans 40 pays.

La reproduction en couleurs de plus de 1.500 timbres et blocs feuillets concernant la lutte anti-hitlérienne de ces 40 nations, plus ceux émis dans le Commonwealth et les divers pays d'expression française. A cela s'ajoutent de nombreuses reproductions et documents postaux, dont ceux des différents camps de prisonniers de guerre et de concentration de détenus politiques.

Un supplément rassemble les timbres émis à l'occasion du 25<sup>me</sup> Anniversaire de la Victoire.

En fin d'ouvrage, un catalogue-répertoire du timbre permet, grâce aux numéros Yvert et Michel, de retrouver rapidement dans ces deux catalogues chaque vignette postale.

Cet ouvrage, qui a nécessité un travail collectif de plusieurs années, existe en langues anglaise, allemande, russe et française. Dans cette dernière langue, le tirage est limité, ce qui va rendre cet album rapidement assez rare.

Malgré la présentation luxueuse et la reproduction des timbres grandeur nature et en couleurs, le prix de vente est seulement de 50 F.

On peut se le procurer au siège de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, 79, rue Saint-Blaise, Paris - 20<sup>me</sup>.

Des conditions particulières sont consenties aux Comités de l'A.N.A.C.R.

## A PAU AU CONGRES DES ANCIENS COMBATTANTS

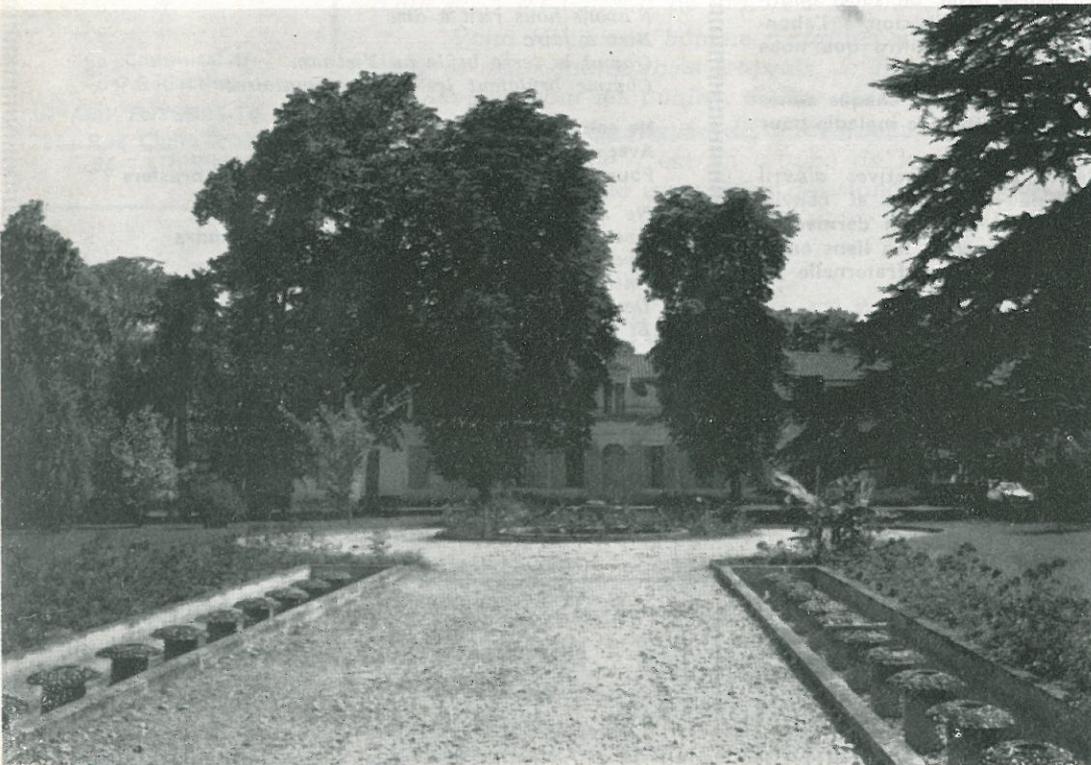
### Des médecins demandent la reconnaissance d'une pathologie propre à la Résistance

En France, la pathologie de la déportation est reconnue et codifiée par le législateur. Celle

de la captivité a été, elle aussi explorée. En se penchant sur les affections imputables à la Résistance, les médecins ont voulu combler une lacune. Une commission nationale d'études a été constituée, sous la présidence du Docteur Katz, médecin grenoblois, qui fut le premier à poser le problème.

Au colloque de Pau, patronné par plusieurs sommités dont le professeur François Jacob, prix Nobel de Médecine, il est apparu clairement que les conditions de l'activité clandestine des Combattants de la Résistance ont été à l'origine d'une pathologie particulière englobant non seulement des séquelles apparentes (blessures, mutilations, traces de tortures et de sévices) mais encore des troubles psychonévritiques apparus chez des sujets non prédisposés ; l'asthénie et certaines défaillances viscérales en particulier dans le domaine cardiovasculaire et gastro-intestinal.

En conséquence, les participants du colloque paillais vont demander la reconnaissance de ces infirmités et leur prise en charge par la nation, au titre des pensions militaires, en s'inspirant du régime dont bénéficient les internés résistants.



L'entrée principale du domaine du Château de Ferrié à PENNE-D.AGENAIS 47 - Lot-et-Garonne.

# ECHOS D'ALLEMAGNE

## La Légion d'Honneur pour d'anciens officiers de l'Etat-Major général nazi !

BONN, 17 Février. — Le Ministère de la Défense a annoncé que trois officiers ouest-allemands avaient été faits Commandeurs de la Légion d'Honneur « en reconnaissance des services rendus à la cause de la coopération franco-ouest-allemande ».

Il s'agit du général Johannes STEINHOFF, Président du Comité Militaire de l'O.T.A.N., du Général Albert SCHENZ et de l'Amiral Gert JESCHONNEK (en retraite).

STEINHOFF, SCHENZ et JESCHONNEK ont occupé des postes de commandement à l'état-major général nazi. SCHENZ était colonel à l'état-major et chef du train du groupe d'armées Sud (Italie) ; JESCHONNEK était capitaine de corvette attaché au service opérationnel de l'état-major naval. La carrière de STEINHOFF est particulièrement chargée : colonel, commandant de la 77<sup>me</sup> formation de chasse, il a été décoré par Hitler des plus hautes distinctions du III<sup>me</sup> Reich. Il est devenu général de corps d'armée après la guerre, puis inspecteur de la Luftwaffe en 1966. A leurs postes de commandement sous le régime hitlérien, ils ont tous dirigé des « unités d'élite » : on sait ce que cela signifie.

\*\*

578 enquêtes sont en cours en R.F.A., c'est ce que vient de déclarer l'office pour la recherche des criminels de guerre de Ludwigsburg. Le directeur de l'office a révélé qu'il devenait de plus en plus difficile de découvrir des criminels. En moyenne, les enquêtes préliminaires durent 8 ans.

UN MILLION DE MARKS tel est le total des dons reçus par le N.P.D. en 1970. Ces chiffres ont été donnés au Congrès du parti néo-nazi. Aux curieux qui demandaient les noms des généreux donateurs on répondit qu'il s'agissait « d'amis de la Ruhr » souhaitant garder l'anonymat. Gageons que certains amis poursuivent ainsi l'habitude prise dans les années 20 : financer un parti nazi.

GOERING GLORIFIE dans l'hebdomadaire « Bild am Sonntag » du groupe Springel, c'est ce qu'ont pu voir les lecteurs de ce journal. Pour rectifier l'image de l'assassin nazi, la direction de l'hebdomadaire a fait appel à sa femme Emmy Goering, à deux généraux d'Hitler, etc... Au terme de la série d'articles, on aurait pu croire que la condamnation à mort de Goering à Nuremberg était une erreur historique. Un comble !

SEPT ASSASSINS nazis sont, en ce moment, devant les juges de la cour d'assises de Francfort. Il s'agit des anciens officiers de police Kurh, Plantius, Gross, Eckert, Teltz, Petsch, Ebner. Ils sont accusés d'avoir assassiné 36.000 personnes, citoyens juifs et soviétiques. Le procès durera vraisemblablement une année.



## LES VINS "ARCIBIA"

Vins de toutes provenances

l'ambiance de la propriété

**N. LE TEXIER**

Négociant Eleveur

LANESTER

Tél. Lorient 21.04.12

# UN GRAND RESISTANT A L'HONNEUR

Louis Joseph Gouronc, né le 18 juillet 1899 à Groix, patron et co-proprétaire du chalutier en bois et à moteur « Victoire-Ncël » et du bateau de 300 tonneaux « Carenton » désarmés et se trouvant à Groix, s'est engagé à renseigner le Réseau C.N.D. Castille dès le début de l'année 1942 sur des questions maritimes.

En juillet 1942, Maurice Le Léon le présenta à Alex (Alphonse Tanguy) responsable du Réseau de la Région lorientaise.

Louis Gouronc accepta de prendre le commandement du sloop à voiles et à moteur « Héros de Cirey » qui effectua de nombreuses liaisons maritimes avec les navires anglais, avant d'être détruit au cours des bombardements de Lorient en janvier 1943. Il cacha du pétrole et de l'essence près de chez lui dans le tas de fumier et le fit parvenir, pour les besoins de la Résistance, à différents responsables. Six à sept mille litres de gas-oil en réserve sur le « Carenton » prirent la même direction.

Aidé de ses matelots René Gilanton et Pierre Uzel il réussit à faire évader de Groix MM. Achille Le Pallec et Pierre Rouzic en les prenant à bord en mars 1944.

Après le débarquement il servi au titre du 7<sup>me</sup> Bataillon



Louis GOURONC

F.F.I. du Morbihan et fit de nombreux embarquements dans le port de Doëlan avant de combattre sur le Front de Lorient. Engagé volontaire pour la durée de la guerre devant M. l'Intendant Militaire, il fut affecté à la 5<sup>me</sup> Compagnie. Nommé adjudant-chef le 16 février 1945 il fut mis en congé libérable par la 19<sup>me</sup> D.I. le 11 juin 1945.

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne

## HOTEL DE LA VALLÉE

CAFÉ - RESTAURANT - BAR  
CONFORT TERRASSE

**Léon QUILLERE**

56 - SAINT-NICOLAS-DES-EAUX

Tél. 104

## LA GALERIE DU ROTIN

26, Rue Maréchal-Foch — LORIENT - 56 — Tél. 64.29.07

SALONS - PEAUSSERIE  
CHAMBRES - LUMINAIRES  
ET TOUTE LA VANNERIE

UNE VISITE S'IMPOSE

ENTREE LIBRE

## Station-Service FINA

160, Rue Jean-Jaurès - 56 - LANESTER

Téléphone : 21.05.89

**M. Manuel GARBAYO**

Gérant Libre de PURFINA FRANÇAISE

# NÉCROLOGIE

## Madame Jean BRANCHOUX

(Marie-Louise JESTIN)

### N'EST PLUS

Au retour de notre Congrès National de Pau, nous avons eu la douleur d'apprendre le décès, à l'âge de 50 ans, de Marie-Louise JESTIN, épouse de notre cher camarade Jean BRANCHOUX.

L'inhumation a eu lieu à Lorient, au cimetière de Carnel, le 25 Mai, en présence de nombreux camarades de la Résistance, au milieu desquels les représentants départementaux de l'A.N.A.C.R.

Nous devons un grand adieu à cette résistante exemplaire qui — pour ceux qui vécurent la Résistance — eut le privilège d'appartenir au groupe F.T.P. « Algérie », ensuite appelé « Groupe Sirocco » dont les états de services sont parmi les plus éloquentes.



Madame Jean BRANCHOUX

Après la rafle du 3 Mars 1944 à l'occasion de laquelle toutes les maisons d'Inguiniel furent perquisitionnées, notre camarade entra au maquis et participa à cette vie, jusqu'à la Libération.

La veille de son entrée au maquis, notre camarade ANQUETIL (dont une compagnie devait prendre le nom quelques jours plus tard) était arrêté, blessé, après un accrochage, en se rendant à un déraillement.

Marie-Louise JESTIN, avant de l'er son sort à un valeureux combattant de la Résistance, effectuait de nombreuses liaisons inter-détachements qui la menèrent au-delà des limites du département. Elle participait en raison des cir-

constances à des coups de mains contre l'occupant, avant d'être affectée au 6<sup>me</sup> Bataillon F.F.I. (Cdt CHALME).

A la Libération, c'est elle qui eut l'honneur de porter à Plouay le plus glorieux drapeau de la région.

Ce fut à elle que notre Association confia encore après la Libération l'insigne hommage de remplir pendant deux ans les fonctions de porte-drapeau.

Après sa disparition, nous ressentons la perte d'une valeureuse combattante aimée de tous, artisan d'un glorieux passé.

A notre camarade Jean BRANCHOUX, à ses enfants, à sa famille, nous renouvelons le témoignage de notre profonde affliction.

## Maurice LE COUZE

Né le 26 mai 1919, à Keryado, militaire appelé, il servi à la III<sup>me</sup> Batterie du 15<sup>me</sup> R.A.D. avant d'être fait prisonnier par les allemands le 17 juin 1940, à Nogent-sur-Seine. Affecté au stalag 192 à La Fère, employé à l'entretien de véhicules allemands, il s'évada le 14 juillet 1941 et revint à Lorient.

Arrêté par les autorités d'occupation le 16 août 1941 il fut incarcéré à la prison de Lorient, transféré à Vannes, puis à la prison de Saint-Brieuc le 27 Octobre 1941. Il fut libéré le 30 Septembre 1942.

Engagé dans la Résistance au Mouvement F.T.P.F. il participa à de nombreuses actions contre l'occupant avant d'être affecté à la réparation des véhicules du 1<sup>er</sup> Bataillon F.T.P.F. du Morbihan puis du 5<sup>me</sup> Bataillon F.F.I. après la libération du Département.

A l'instruction à Coëtquidan du 20-9-44 au 15-10-44, il fut affecté au 41<sup>me</sup> R.I., 4<sup>me</sup> Bataillon Rangers à compter du 25-11-44 et démobilisé le 15 janvier 1945.

Il y a quelques années, Maurice avait été opéré d'une cruelle maladie, ce n'était qu'un court sursis. Il est décédé le 30 mars 1972.

Une délégation, conduite par Albert Le Priol et Louis Morel, assistait à ses obsèques.

A sa famille et ses amis, l'A.N.A.C.R. et « Ami Entends-tu » renouvelent leurs condoléances.

## M. Joachim VALY

Nous avons appris le décès brutal de M. Joachim VALY, Photographe à Plouay et membre de la Section Plouaysienne de l'A.N.A.C.R.

Il est mort en sortant un beau saumon de la rivière.

Cette brutale disparition a été douloureusement ressentie à Plouay où notre ami comptait de nombreux amis et était un dynamique membre de la Société de Pêche « la Gaule Plouaysienne ».

Joachim VALY participa à la séance du Conseil Départemental de l'A.N.A.C.R. tenue à Inguiniel au mois d'Octobre 1971.

Ses obsèques ont eu lieu à Plouay le Lundi 5 Juin 1972, et l'inhumation au cimetière de Buby.

A son épouse, ses enfants et la famille, l'A.N.A.C.R. et « Ami entends-tu » renouvelent leurs sincères condoléances.

FER — MER — ROUTE

## DEMENAGEMENTS LE CAVIL & C<sup>ie</sup>

20, Rue Charles-Baudelaire

LANESTER

Tél. (97) 21.14.14

10, Cours de Chazelles

LORIENT

Tél. 21.01.98

Visites et Devis  
gratuit sans engagement

## BANQUE CENTRALE DES COOPERATIVES

10, Boulevard Svob

LORIENT - Tél. 21.04.43 - 21.12.57 - 21.14.43

« TOUTES OPERATIONS DE BANQUE ET BOURSE »  
PLAN D'EPARGNE LOGEMENT 8 % NET D'IMPOTS

BATIMENTS  
TRAVAUX PUBLICS



SOCIÉTÉ DE  
GÉNIE  
CIVIL DE L'  
OUEST

Kervarsenec

PLÉMEUR (Morbihan)

Tél. (97) 65.33.91 4 l.)

(Classification : 6 étoil.)

Béton armé

Constructions Industrielles

Eau et Assainissement

# JOURNÉE NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DU 10 JUIN 1972

## POURQUOI ?

### POUR UNE GARANTIE REELLE DU POUVOIR D'ACHAT DES PENSIONS DES INVALIDES DE GUERRE, DES VEUVES ET DES ASCENDANTS.

Un mutilé de guerre invalide à 100 % perçoit 950 F par mois. Si la législation sur le « rapport constant » liant les pensions de guerre au traitement de certains fonctionnaires étant correctement appliquée, il recevrait 1116 F.

### POUR UNE RETRAITE DU COMBATTANT EGALE POUR TOUS LES COMBATTANTS.

Certains combattants perçoivent une **retraite annuelle** indexée de 350 F... et d'autres 35 F.

### POUR UNE PENSION DECENTE AUX VEUVES ET ASCENDANTS DE GUERRE.

Une **pension de veuve** au taux normal est de 434 F par mois... 14,50 F par jour ! Si les lois étaient appliquées, elle serait de 558 F.

Un **couple d'ascendants** dont le fils est mort pour la France perçoit 190 F par mois... 3,20 F par personne et par jour ! il devrait recevoir au moins 372 F.

### POUR UN RETOUR A LA PROPORTIONNALITE DES PENSIONS D'INVALIDITE DE 10 A 100 %.

Un invalide à 50 % perçoit 224 F par mois. Si la proportionnalité prévue par la loi du 31 Mars 1919 était respectée, il devrait percevoir 597 F.

### POUR UNE RETRAITE PROFESSIONNELLE ANTICIPEE.

Les prisonniers de guerre et ceux qui ont souffert des guerres doivent pouvoir bénéficier de leur retraite professionnelle au taux plein à 60 ans.

### POUR LA CARTE DU COMBATTANT A TOUS LES COMBATTANTS.

Ceux qui ont combattu en ALGERIE, au MAROC et en TUNISIE doivent obtenir la carte du combattant.

### POUR L'ABROGATION DES FORCLUSIONS.

Les droits des anciens combattants étant légalement imprescriptibles, les résistants et victimes du nazisme doivent pouvoir en réclamer le bénéfice à tout moment.

### POUR UN 8 MAI FERIE.

L'anniversaire de la victoire de 1945, qui marque la résurrection de la France, doit être célébré comme une fête nationale, **au même titre que le 11 Novembre.**

Les anciens combattants et victimes de guerre, toutes générations et toutes catégories confondues, ne demandent rien de plus que le respect du DROIT A REPARATION des préjudices de guerre.

Ils réclament JUSTICE. Ils demandent des satisfactions substantielles dans le budget pour 1973. Ils sont prêts, pour le règlement de leur « contentieux », à passer contrat avec le gouvernement sur la base d'un plan pluriannuel garanti par la loi.

Le leur refusera-t-on plus longtemps ?

Pourtant, sans leurs sacrifices, la FRANCE ne serait plus la FRANCE !...

COMITE NATIONAL DE LIAISON.



Entre deux haies formées par plus de 100 Drapeaux d'Associations d'Anciens Combattants, les responsables du Comité Départemental de liaison s'apprêtent à fleurir le Monument aux Morts, Place Jules-Ferry, à Lorient.

Plusieurs délégations de notre A.N.A.C.R. ont participé à cette journée du 10 Avril et à l'issue de la cérémonie un pot de l'amitié fut offert par la Section lorientaise à nos camarades et porte-drapeaux de Languidic, Guer, Pluméliau, Ploërdut, Saint-Nicolas-des-Eaux, Etel...

(Photo « La Liberté du Morbihan »)

# RALLYE

LORIENT — Tél. 21.16.64  
Route d'Hennebont — 56 - LANESTER

“ LE PLUS GRAND HYPERMARCHÉ DE L'OUEST ”

# Massacre les Prix

# Le XIII<sup>me</sup> Congrès Départemental à Hennebont

## Liste des Personnalités présentes ou représentées

- Général GAUTIER, représenté par le Chef de Bataillon Bouguen ;
- Monsieur YVON Sénateur ;
- Monsieur de VITTON Député ;
- Le Docteur THOMAS, vice-président du Conseil Général ;
- Madame COURT, Monsieur MAURICE, Conseillers Généraux ;
- Monsieur LANDREAU, vice-président de l'Union Fédérale des Anciens Combattants ;
- Le Colonel Louis MOREL, de l'Union Française des Anciens Combattants ;
- Madame LE PORT, représentant la F.N.D.I.R.P., de nombreux maires morbihannais.
- Monsieur GAILLARD Vice-Président de l'Association Départementale des A.C.P.G. représentant M. PICHARD Président ;
- Chef de Bataillon CHALME représentant le Lt-Colonel LE GUYADER.

## Liste des Personnalités excusées

- Monsieur le Maire de Lorient ;
- Monsieur le Secrétaire Général de l'Office des A.C.V.G. ;
- Monsieur l'Amiral Commandant la Marine à Lorient ;
- Monsieur GAUTHIER Président de l'Union Fédérale des Anciens Combattants du Morbihan ;
- Monsieur ODIC Président de l'Union Française des Associations de Combattants ;
- Monsieur QUEUDET Président de la F.N.D.I.R.P. ;
- Monsieur le Préfet du Morbihan ;
- Monsieur Paul YHUEL Député du Morbihan ;
- Monsieur le Sous-Préfet de Lorient.



Au monument du Quai des Martyrs, le Colonel LE GUYADER remet au co-Président départemental le fanion pris à l'ennemi.

## LES DECORES :

### Croix du Combattant Volontaire de la Résistance :

Etienne GARNIER ; Ange TARTESSE ; Léon ALLANIC, d'Étel.

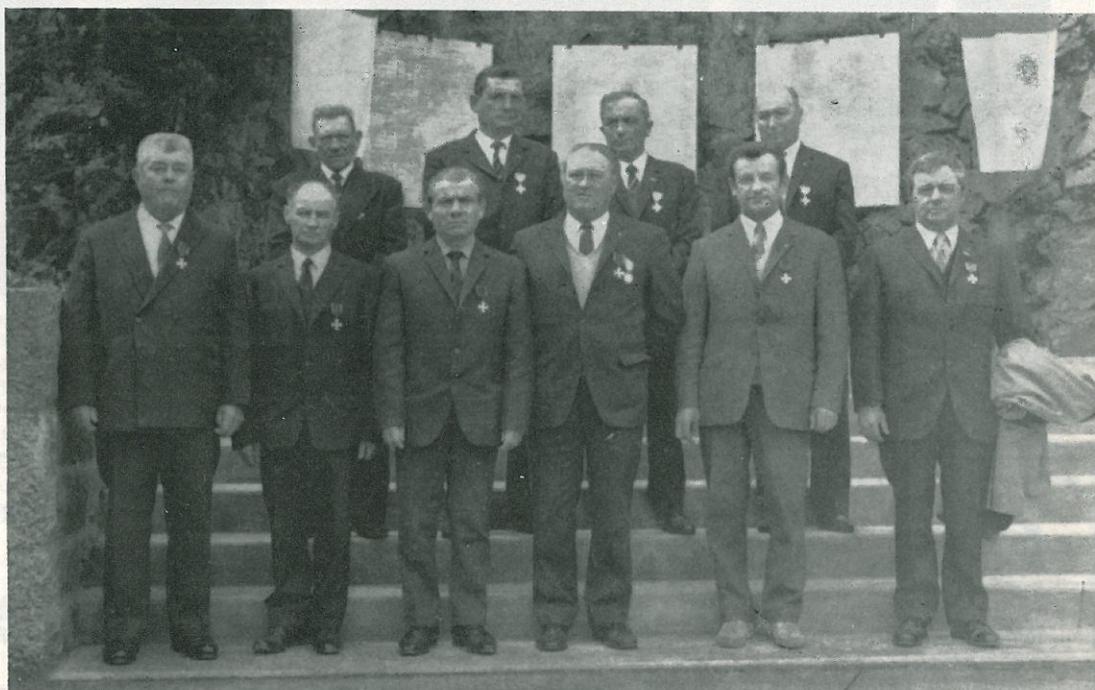
Louis KERVAZO ; Jean LE SOURD ; Marcel MAINGUY ; Albert HENANFF, de Pontivy.

Louis GOURONC, de Groix.

Maurice JEGOUX ; Pierre LE SENECHAL, de Languidic.

### Croix du Combattant Volontaire de la guerre 39-45 :

René CROUVIZIER, de Lorient.



## Le XIII<sup>me</sup> Congrès Départemental à Hennebont

### LE LARGE CHEMIN DES POSSIBILITES

Mauron le 19 aout - 1972

Monsieur -

Comme ancien Combattant de la résistance -  
 j'ai assisté au XIII<sup>me</sup> Congrès du 16 aout à  
 Hennebont comme porte drapeau de la  
 section de Mauron. Ça été pour moi une  
 journée mémorable - je ne suis pas encore  
 marié - c'est vous et je désireais l'être  
 je vous prie de bien vouloir m'inscrire  
 à l'ANACR - je vous envoie dans  
 cette lettre un mandat de - mandat pour  
 pour mon adhésion - et recevoir le  
 journal - Amis entend tu

Veuillez recevoir mes respectueuses  
 salutations

BOUÉE Denise retraité  
 avenue de la Gare 56-MAURON

## Jacques DEBU-BRIDEL

Empêché par les événements, notre Co-Président National ne put participer aux travaux de notre Congrès Départemental, mais son nom fut honoré des ovations de l'assistance lorsque Maurice PODVIN présenta ses excuses et évoqua la vie et l'œuvre de Jacques DEBU-BRIDEL.

Né le 22 août 1902, marié et père de deux enfants, romancier et historien, il a mené de front une carrière littéraire, journalistique et politique : délégué à l'Assemblée Nationale Constituante, Conseiller Municipal de Paris, Sénateur R.P.F. de la Seine, il avait obtenu le prix Interallié pour son roman « Jeunes Ménages ». Il vient d'écrire une série d'ouvrages consacrés au rôle de Paris dans

l'histoire française sous le titre « Les Journées de Paris ».

Il a aussi publié divers essais politiques et « de Gaulle contestataire ».

Jacques DEBU-BRIDEL a appartenu à l'Organisation Civile et Militaire (O.C.M.) et au Comité Directeur du Front National sous l'occupation, ainsi qu'au Conseil National de la Résistance.

Officier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de Guerre et de la Médaille de la Résistance avec rosette, Jacques DEBU-BRIDEL viendra à notre prochaine sollicitation en Morbihan, ainsi qu'il l'a promis à Pau à nos délégués...

## ATELIERS DU MEUBLE

57, Rue de Liège

4, Rue Maréchal-Foch

LORIENT

MOTOBÉCANE



MOBYLETTE

CADY

Marcel LE FUR

37, Rue de Belgique — LORIENT — Tél. 64.56.54

83, Rue Jean-Jaurès — LANESTER — Tél. 21.09.90

Toute la gamme

de MOBYLETTES-CADY et Vélos

Supermarché

## CONCORDE

Boulevard Cosmao-Dumanoir

56 - LORIENT

et

## PRIMODIC

11, Rue Jullien

56 - PONTIVY

## De l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud du Département

# 350 délégués de la Résistance Morbihannaise et la présence de 28 drapeaux des Sections Locales au XIII<sup>me</sup> CONGRÈS DÉPARTEMENTAL de l'A. N. A. C. R.

### DÉROULEMENT DU CONGRÈS

Dimanche 16 Avril HENNEBONT, VILLE MARTYRE à 75 % lors de la dernière guerre, accueillait le XIII<sup>me</sup> Congrès Départemental de l'A.N.A.C.R.

A 9 h. 30 en la salle du gymnase Pierre et Marie Curie, Roger Le Hyaric, co-président départemental, en présence des premières dizaines de délégués déclarait l'ouverture de ce congrès.

Lui succédant, M. Eugène Crépeau, maire d'Hennebont souligna dans ses souhaits de bienvenue le grand honneur fait à la ville par la tenue de cette importante assemblée de la Résistance morbihannaise.

Georges Landay, secrétaire départemental, présenta le rapport moral d'une haute tenue, en terme concis, évocateurs et historiques cet exposé retint toute l'attention des congressistes dont le nombre ne cessait de croître en ces premiers moments de la séance de travail.

Ce magistral rapport, que la commission de rédaction d'« Ami Entends-tu » a tenu à publier en son texte intégral, reçut les applaudissements enthousiastes des 350 délégués présents.

Albert Le Priol donna lecture d'un positif et détaillé rapport d'activité que nous insérons en pages suivantes.

Gilberte Jaffré, trésorière-adjointe départementale, a qui incomba la présentation du rapport financier, ne manqua pas de souligner et de remercier le Conseil Général, et de nombreuses communes du Morbihan pour les subventions accordées au Comité départemental avec une mention spéciale pour les dons de 2.000 F de la section de Saint-Nicolas-des-Eaux - Pluméliau et 1.000 F de l'Amicale des Réfractaires de l'Arsenal de Lorient.

Ces donations permettront d'aider à couvrir les frais engagés pour l'organisation du XIII<sup>me</sup> Congrès.

Ces rapports soumis à l'approbation du congrès furent adoptés à l'unanimité.

Après le compte rendu de la commission des mandats, présenté par Désiré Jaffré, vice-président départemental eu lieu l'élection du nouveau Conseil Départemental composé de 40 membres élus pour 2 ans.

Une large discussion, sous la présidence de Roger Le Hyaric, s'engagea concernant les droits, l'abrogation des forclusions, la pathologie et la retraite des Anciens Combattants de la Résistance.

A la suite du vote des résolutions, les délégations se groupèrent sur le parking du gymnase pour se former en cortège précédé de l'Harmonie Municipale d'Hennebont et des drapeaux, et gagner le monument du Quai des Martyrs.

Après le dépôt de gerbes par Roger Le Hyaric et M. Eugène Crépeau, maire, le colonel Le Guyader, remit au co-président départemental un fanion pris par les résistants à l'ennemi le 8 août 1944 au camps des Genêts à Hennebont.

Une remise de décorations par Roger Le Hyaric et le Docteur Thomas mit fin à cette imposante cérémonie au cours de laquelle l'Harmonie Municipale interpréta brillamment, avec les musiques réglementaires, « La Marseillaise » et « Le Chant des Partisans ».

L'important cortège se reforma pour se rendre au Monument aux Morts, devant la Mairie, où après une minute de silence eut lieu la dislocation.

### LE RAPPORT MORAL

Monsieur le Maire d'Hennebont,  
Monsieur le Député,  
Messieurs les Conseillers Généraux,  
Messieurs les Elus,  
Mon Général,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers Camarades de la Résistance,

C'est la grande figure de « JIM » qui s'est dressée devant mes yeux, durant la minute de silence, qu'ensemble, nous avons respectée. Et maintenant que je vous l'ai confié, je suis sûr que son symbole envahit vos cœurs.

Jean KESLER, l'un des anciens commandants du Comité Militaire Régional des F.T.P. a grandi dans cette ville où s'ouvrent aujourd'hui les travaux de notre 13<sup>me</sup> Congrès Départemental.

Il habitait rue de l'Indépendance, près de la Maison du Peuple. Il a fréquenté la communale — où ses copains l'appelaient familièrement « KESTON » .. avant d'aller en apprentissage aux Forges de Lochrist.

JIM est mort en combat, avec « MICHEL » — Maurice DEVILLERS, de Béhune — à La Boulaye en Pluméliau, au bord d'un petit étang, voici déjà 28 années, le 14 Avril 1944.

HENNEBONT évoque aussi pour beaucoup le camp de prisonniers installé aux Haras, dont l'évasion fut pour certains le début de l'illégalité.

HENNEBONT est encore hélas ! le souvenir des tueries des 7, 8 et 9 août 1944 avant d'être celui de sa libération assurée par nos camarades du 1<sup>er</sup> Bataillon F.T.P. sous les ordres du Commandant JACQUES, notre regretté Louis DORE, en liaison avec nos camarades du 7<sup>me</sup> Bataillon, sous les ordres du Commandant MULLER.

HENNEBONT, à l'image du Morbihan et de la Bretagne dans notre combat, a bien mérité l'attribution de la Croix de Guerre en récompense de la ténacité, de la combativité, du civisme manifesté par ses citoyens durant près de 5 ans.



Georges LANDAY présente le rapport moral

### 1940-1944 : Une esquisse de notre action

Je voudrais que nous évoquions ensemble quelques unes des étapes de la vie que nous avons vécue, souvent sans encore nous connaître :

La Bretagne toute entière s'est trouvée envahie par les troupes allemandes entre le 16 et le 20 Juin 1940, alors qu'elle était déjà vouée délibérément à la destruction par la conception du « réduit breton » où se seraient regroupées des unités françaises.

Peut-être à cause de sa ferveur à l'égard des 250.000 morts de 14-18, sûrement à cause du tempérament de ses fils, de leur soif de justice et de la liberté, le refus de la défaite et la volonté de poursuivre la lutte aussitôt se sont affirmés. Obéissant au même appel du devoir que les 124 Sénans, des jeunes de Lorient, une équipe d'aviateurs polonais s'élançant vers l'Angleterre à bord de la « Chimère », tandis que le chalutier « La Tanche », avec plus de 200 vies, saute en rade de Lorient sur une mine magnétique.

Le 20 Juin 1940, en un geste spontané, le jeune Pontivyen LE BELU lance des pierres contre les fiers guerriers du Grand Reich : il est abattu sur place.

Les évadés de Dunkerque, les rescapés du front viennent à peine de rentrer. Malgré l'écrasement moral, ce sont d'abord des actions individuelles : on aide moralement et matériellement à s'évader du camp d'Hennebont ; on intervertit des panneaux indicateurs... Puis naissent les contacts, les colloques qui s'élargissent par une analyse des événements, l'échange d'informations et, ainsi, se détermine une volonté de plus en plus collective.

Des ouvriers de Lorient, métallos, cheminots, travailleurs de l'Arsenal et du Bâtiment utilisent le canal des liens syndicaux que la tourmente n'a pu briser. Comme un symbole, la photo de De Gaulle — ce jeune Général qui vient de lancer un appel — se trouve à l'Arsenal substituée à celle de Pétain et les premiers tracts sont « pensés », confectionnés et distribués.

La Résistance est née et la Résistance vit, petite flamme dérisoire, qui détient l'immense puissance du feu.

Dérisoire, elle le semble, lorsque les stratèges nazis édifient, à grand renfort de béton, la plus grande base sous-marine d'Europe d'où s'élançeront les hordes « d'U-BOOT », destructrices, au large des côtes, d'impressionnants tonnages alliés.

Elle le semble encore, quand à Lann-Bihouée s'implante la plus grande base aérienne d'Europe, quand tout au long de nos côtes se construit le mur de l'Atlantique, et quand l'occupant humilié, pille et profane impunément.

Mais la Résistance vit même au sein des entreprises qui travaillent pour l'ennemi : à la base sous-marine, chez les Todt, à la base aéronavale où s'accumulent sabotages, retards, gaspillages, destructions grâce à l'œuvre de patriotes antifacistes, français ou étrangers, dont les noms resteront pour beaucoup inconnus, comme leur destin.

De cette époque troublée, qui pourrait attester des services de GARCIA, le républicain de Barcelone, qui, avec son équipe espagnole sabota sans relâche à la Todt ?

Mais dans l'ombre, des hommes, sans relâche aussi, organisent la Résistance. Ils s'appellent LE BAIL Louis et Albert, Jean-Louis PRIMAS, Georges LE SANT, François RENAUD, Etienne FOUILLEN, Joseph LE NADAN, MARCA, Henri CONAN, DELILLE, PERON, Job DANIEL, Pierre LE MOENE, Raymond QUERO, et combien d'autres ! qui ont droit à toute notre ferveur.

La presse clandestine circule activement. Un transfo saute ici, le balisage de Lann-Bihouée est là endommagé, au prix de mille ruses.

(SUITE PAGE 12)



### ECHOS DU CONGRÈS

● Notre section de Bréhan-Loudéac - Naizin avait frêté un car pour le transport des délégués mais en raison d'obligations ils ne purent participer au banquet.

● Des félicitations furent adressées à la dynamique section d'Hennebont pour l'excellent fléchage disposé en ville et indiquant le lieu de la tenue du Congrès.

● Le gros lot du tirage de la Pochette-Souvenir du XIII<sup>me</sup> Congrès a été gagné par notre camarade Marrec, de Biezy-les-Eaux.

Présent au banquet, il eut la satisfaction de recevoir le bon lui attribuant ce 1<sup>er</sup> lot, en l'occurrence une Plaque - Foyère d'une valeur de 140 F.

Cette chance rejaillit sur la valeureuse section de Saint-Nicolas - Pluméliau - Biezy qui compte aussi d'autres gagnants à ce tirage. Notre ami Marrec a pris possession de son lot et a choisi comme plaque-foiyère un motif représentant un joueur de biniou.

Attachant souvenir du congrès, cette plaque sera dans le « ton » sur les bords de la vallée du Blavet.

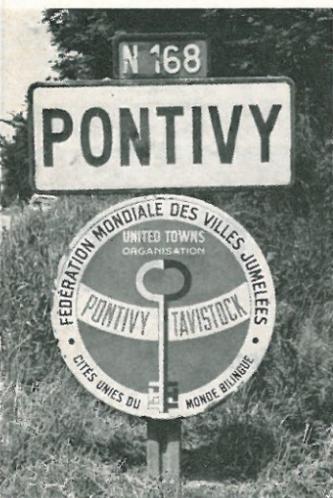


### ECHOS DU CONGRÈS

● La municipalité hennebontaise avait fait procéder à l'illumination, au cours des soirées du Samedi 15 et Dimanche 16 Avril, du Monument aux Morts et de celui du Quai des Martyrs.

● Les participants au banquet purent apprécier au cours du repas le talent de chanteur de notre vieil ami Théo Le Maguet, de Moustoir-Remungol, accompagnant des airs de biniou et bombarde enregistrés sur disques de sa création et évoquant des chansons de nos aïeux au pays de « La Maillette » et des « Moutons blancs ».

● Le fanion, remis le 16 Avril à notre co-président départemental, constituera une pièce-souvenir au nombre des témoignages groupés de notre exposition de la Résistance Morbihannaise pour laquelle nous rappelons à tous nos adhérents et amis de bien vouloir confier : photos, objets, lettres... pour enrichir une collection déjà remarquable.



# Le XIII<sup>me</sup> Congrès Départemental à Hennebont

A Lorient, à Gourin, à Pontivy ont lieu des manifestations publiques auxquelles participent souvent des femmes. Des réseaux d'évasion d'aviateurs alliés s'établissent, par Gourin et Douarnez, Puis se dressent successivement René JEHANNO, Yves LE FAOU, MAX, PROSPER, VINCENT, JIM et MICHEL, JACQUES et PIERROT pour la lutte armée.

*Puis, Lorient éclate à l'issue de 370 bombardements, mais son cœur palpite dans chaque maquis du Morbihan où se forment à l'Est comme à l'Ouest des groupes et détachements qui harcèlent l'ennemi. L'action des uns mobilise les autres, en ce combat où le plus déshérité physiquement peut apporter une victorieuse contribution, sans que la torture ou la fusillade puisse tuer le patriotisme.*

Nous avons vécu une grande épopée, ponctuée du nom de grandes victoires alliées : STALINGRAD au nom retentissant, EL ALAMEIN, BIRAKEIM et nos lourds sacrifices furent enfin récompensés.

Lorsqu'éclate, le 6 Juin, la nouvelle du débarquement, Londres nous envoie les paras du 2<sup>me</sup> R.C.P. et enfin les stocks d'armes bienvenus pour accentuer la lutte...

Notre Bretagne fut ainsi la première province française à se libérer grâce à la déterminante action de ses 30.000 combattants des Forces Françaises de l'Intérieur, grâce aussi à l'aide, à l'assistance de l'ensemble de sa population.

Nous affirmons cela sans forfanterie car nous savons que sur le plan militaire, grâce à notre situation prépondérante, grâce à la guérilla et au sabotage des moyens de communication, nous avons, aux abords du front de Normandie, empêché de Juin à Août 1944, 150.000 soldats ennemis de combattre nos alliés sur une fragile tête de pont, et permis à ceux-ci une avance si vertigineuse qu'elle a surpris le haut-commandement allié, permis aussi le libérer plus vite d'autres départements et Paris et Strasbourg.

Tel peut être l'ébauche de notre bilan particulier, que personne ne semble avoir encore voulu définir équitablement sans doute pour n'avoir pas d'éloges à décerner.

## Importance militaire de la Résistance

Lorsqu'il eut besoin du Général de Gaulle dans la Normandie de juin 1944, EISENHOWER a pu comparer l'action des 300.000 F.F.I. de France à celle de 15 divisions (de 21 par la suite) comme si l'on pouvait ainsi valoriser les combats, le soutien de la population, les quantités de renseignements militaires et scientifiques prodigués par la Résistance.

Le Général MARSHALL, Chef d'Etat-Major des Forces Américaines, dira plus tard :

« La Résistance a dépassé toutes nos prévisions. C'est elle qui, en retardant l'arrivée des renforts allemands et en empêchant le regroupement des forces ennemies de l'intérieur, a assuré le succès de nos débarquements. »

« Sans vos troupes du maquis, tout était compromis. »

C'est le Major-Général Sir COLIN GUBBINS, Chef du « Spécial Opérations Exécutive » (le S.O.E. de Londres) qui a écrit, en Octobre 1968, que le rôle de la Résistance avait été méconnu en dépit de différents hommages. « On n'a pu, dit-il, suffisamment montré l'assistance militaire directe fournie par la Résistance aux opérations des forces régulières. Elle a constitué une véritable 4<sup>me</sup> force, à côté des forces de terre, d'air et de mer. »

Depuis, en supputant les difficultés qu'implique, en pays ennemi, l'accrochage de forces parachutées, on a, en stratégie moderne, retenu l'importance du rôle de forces déjà implantées sur le terrain, le contrôlant et contrôlant l'ensemble de la population.

Et c'est ainsi, pendant que vieillissent ses jeunes survivants que la Résistance est, à postériori, apparue comme la magistrale application de ce que LIDELL HART a dénommé « la stratégie indirecte ».

Ces dernières constatations constituent déjà une réponse à ceux qui se posent la question suivante : « A quoi donc a servi la Résistance ? ».

Militairement ce sont des spécialistes qui glorifient son efficacité.

Cela en soi, pourrait déjà suffire. Mais sa valeur n'est pas limitée à celle d'un appoint stratégique essentiel. Elle est bien plus importante encore qualitativement.

## L'Humanisme de la Résistance

Nous étions des Français, hommes ou femmes, enfants parfois, de toutes conditions, de toutes professions, de toutes opinions religieuses ou philosophiques, un peuple doté d'un dénominateur commun : une foi inébranlable en la Patrie, en la Liberté, la volonté de lutter contre le fascisme, générateur de la haine et du génocide.

Nous précisons que le mot « RESISTANCE », ne peut être réservé à la seconde guerre mondiale : le phénomène de Résistance a surgi dans l'Histoire chaque fois qu'une armée étrangère a occupé le sol national.

La Résistance, c'est l'élan patriotique, qu'il fut celui de Vergingétorix ou du Grand Ferré, tel que l'homme se bat de tout son être pour les siens.

Mais la deuxième guerre mondiale y a ajouté la notion d'anti-fascisme, produit d'un patriotisme réfléchi, catalyseur essentiel dans le développement de la lutte.

Les Résistants se sont battus pour la Liberté, pour que l'homme puisse réaliser ses espérances d'homme libre, pour refuser farouchement l'avalissement, l'humiliation, le déshonneur. Ils se sont battus de toute leur âme pour quelque chose qui les dépassait — quelque chose de grand — non seulement pour leur propre liberté, celle des leurs, mais celle de tous les hommes.

MAGASIN PILOTE

MOBILIER DE FRANCE



# MOYSAN

LORIENT, Place Jules-Ferry

VANNES, Centre « Record »

HENNEBONT, 2, Rue de la Libération

## Centre Ouest de Formation d'Enseignants à la Conduite des Véhicules Automobiles



10, Rue de Clairambault

56 - LORIENT

(Morbihan)

Téléphone (97) 64.25.15

# Le XIII<sup>m</sup> Congrès Départemental à Hennebont

*La Résistance a été aussi le haut-lieu de la rencontre des hommes. Qu'y a-t-il de plus beau que des citoyens, unis au combat par le passé, aient pu, en dépit de leurs oppositions, de leur diversité, continuer de s'entendre et d'agir ensemble encore ?*

*C'est cela la fraternité des hommes qui ont goûté à la Fraternité.*

*C'est cela le véritable civisme, qui n'a rien de commun avec le « romantisme » dont certains voudraient nous affubler.*

*« L'esprit de la Résistance » magnifie la lutte contre le désespoir, pour l'Homme.*

Que les Résistants se définissent par rapport au Général de Gaulle, qu'ils se définissent par rapport au Parti Communiste, qu'ils soient socialistes ou d'autres tendances, qu'ils aient été des Résistants syndicalistes ou politiques, qu'ils aient pratiqué la lutte armée ou la lutte idéologique, ils ont en commun cette passion de la liberté et cette volonté plus précise de libérer l'homme pour lui permettre de vivre en homme libre !

C'est pour cela que la Résistance présente un caractère international, puisque les aspirations de Liberté, de Paix, d'humanisme, enfin, sont universelles.

Ainsi, depuis la deuxième guerre mondiale, la Résistance apparaît comme le degré supérieur particulièrement lucide du patriotisme.

Voilà, mes amis, défini un peu longuement, ce que notre Direction Départementale pense à travers les faits et ses enseignements de la Résistance sur le plan militaire et sur le plan de l'humanisme.

Voilà un bilan qui pour nous est modeste mais honnête parce qu'il demeurera au service de la Nation.

## LES FORCLUSIONS

*La fin des combats venue, chacun d'entre nous a pris conscience qu'un bouleversement politique, économique et même psychologique avait eu lieu, et qu'en prolongement, quelque chose devait se produire qui répondrait aux rêves, aux espoirs, aux luttas.*

Grâce à l'unificateur Jean MOULIN, grâce à l'action lucide et courageuse d'hommes comme Jacques DEBU-BRIDEL (aujourd'hui empêché), Pierre VILLON (deux Présidents Nationaux de notre Association) et de nombreux autres, le Conseil National de la Résistance avait élaboré dans l'unanimité un programme hardi et généreux, conforme aux aspirations démocratiques du peuple de France, à son profond désir d'indépendance nationale, à sa volonté grandie de coopérer avec les Nations, à l'espoir — si souvent confié à la dernière lettre par nos fusillés — que jamais plus les générations futures ne vivraient sous le joug du fascisme.

Le programme, ses idéaux, demeurent actuels et sont des enseignements pour l'avenir : leur respect eût évité bien des déboires.

Mais il n'a pas reçu application !

Les Résistants ont permis dans l'honneur -- le Général DELATTRE DE TASSIGNY représentant la France à la Conférence de l'Armistice -- d'assurer la Libération de la France et le rétablissement de la souveraineté française.

Ils ont été des hommes courageux et lucides, mais leurs droits de volontaires sont mis en cause, comme s'ils ne devaient bénéficier de la législation générale des anciens combattants.

Telle apparaît encore aujourd'hui pour beaucoup une situation empoisonnée par le biais des forclusions. Je n'épiloguerai pas sur ce problème fondamental, parce que vous le connaissez parfaitement.

Même si la réalité d'un droit est établie, ce droit sera déchu si on ne l'a fait jouer dans un délai légalement fixé. Voilà une sommaire définition du mot forclusion.

Ainsi, même si vous avez réellement appartenu à une formation de Résistance, depuis 1941, vous n'aurez pas le droit d'obtenir la reconnaissance de vos services après la date que fixera arbitrairement la loi ou le décret.

Il existe des forclusions à opposer à chacun des droits des anciens résistants dont les conditions de lutte furent particulièrement complexes, cependant qu'il n'existe pas de forclusion pour les Anciens Combattants de 70 ou de 14-18.

Alors que les S.T.O. ont obtenu des indemnités au départ et au retour, des primes, leur salaire, la validation pour leur retraite du temps passé en Allemagne, alors que les mercenaires français de la « WAFFEN SS » ont obtenu légalement leurs droits d'anciens combattants, alors que les collaborateurs et les miliciens amnistiés ont tous été rétablis dans leurs droits, qu'il ne leur a été opposé aucune forclusion, les anciens résistants sont encore bien souvent privés de la reconnaissance de leurs états de service et par voie de conséquence du bénéfice, au titre de la retraite, du temps consacré à la reconquête de l'indépendance nationale.

Tout cela, parce que des forclusions ont été instaurées. Et, comme une aurait pu être insuffisante, il en existe une vingtaine avec des objectifs manifestes : priver de leurs droits le plus grand nombre de Combattants de la Résistance.

## La conception démocratique du C.N.R.

*La disparition de « PARIS-JOUR » a récemment mis en lumière la maladie de la presse actuelle. Elle en est là parce que les gouvernements successifs ont délibérément abandonné la conception démocratique du C.N.R. et livré la presse aux puissances de l'argent.*

*Il en est de nos droits comme de toutes les conquêtes de la Résistance.*

(SUITE PAGE 14)

MEMBRE INTERFLORA

Les plus belles fleurs

G. POIDEVINEAU

12, Place Alsace-Lorraine — LORIENT — Tél. 21.05.56

LIBRAIRIE DES ECOLES  
ET DES ADMINISTRATIONS

René TOHIC

73, Rue Maréchal-Foch

LORIENT

# Le XIII<sup>me</sup> Congrès Départemental à Hennebont

Le 8 Mai n'est fête nationale qu'à partir de 18 heures !

Et ce n'est pas par hasard que s'organisent des campagnes en faveur de la réhabilitation de PETAÏN, de DARNAND, de DELONCLE : Lisez donc pour vous en convaincre, ou plutôt ne lisez pas certaines publications à grand tirage.

Certains osent demander, toute honte bue, que les cendres de PETAÏN soient transférées à DOUAUMONT, dans une sépulture militaire.

L'article L 498 du Code des Pensions (édition 1953, page 260) stipule :

« Les militaires français et alliés » morts pour la France en activité de service au cours d'opérations de guerre sont inhumés à titre perpétuel dans les cimetières nationaux ».

PETAÏN qui fut condamné pour intelligence avec l'ennemi n'est pas mort « pour la France », et il n'est pas mort « au cours d'opérations militaires ».

Une telle demande est formulée contre toute légalité, mais le comble, c'est qu'il nous faille lutter pour obliger au respect de la loi !

D'autres, ouvertement à Paris, sous la bannière « d'ORDRE NOUVEAU » brandissent impunément leurs armes, ou font commerce d'emblèmes nazis à NANTERRE, pendant qu'impunément se multiplient les attentats signés F.L.B. et la profanation des tombes des résistants bretons.

Outre-Rhin, anciens et nouveaux nazis s'agitent et les anciens SS se regroupent en amicales. BARBIE jouit de l'impunité souhaitée par les délateurs de Jean MOULIN.

Et, nous qui sommes désireux d'une véritable réconciliation avec le peuple allemand, conscients qu'elle ne peut se faire que dans la répudiation totale et définitive du nazisme, nous qui sommes solidaires des antifascistes allemands, de nos camarades de combat anglais, belges ou hollandais, ne pouvons sans appréhension voir se réaliser une Europe incomplète, cependant que tant de criminels de guerre se vantent par le monde de l'impunité dont ils bénéficient.

Nous pouvons déjà affirmer qu'un bilan optimiste pourra être présenté au prochain Congrès National de PAU.

Notre opiniâtreté sera exemplaire sur ce point : abroger les forclusions, toutes les forclusions.

Et dès à présent, préparez-vous à assister nombreux, avec les autres générations du feu avec l'U.F.A.C. à notre rassemblement départemental du 10 Juin, où sera présenté le catalogue de toutes nos revendications.

Notre place est partout où il faut faire reconnaître la Résistance, respecter le droit du Résistant, préserver le patrimoine de la Résistance.

Ainsi nous rassemblons avec patience et vigilance tous les éléments qui serviront de matériaux à l'Histoire de la Résistance, bien décidés que nous sommes à ne pas laisser spolier notre patrimoine.

Ainsi les hommages de notre Association témoignent de sa richesse, de sa diversité, comme de la vitalité :

## NOTRE A. N. A. C. R.

Si le combat des mêmes contre les mêmes continue, il doit se poursuivre avec le même objectif, pour les libertés et la démocratie, mais avec d'autres moyens.

C'est au sein de notre grande A.N.A.C.R. que nous disposons de moyens d'action efficaces.

C'est en elle que réside notre force collective parce qu'elle sait sauvegarder ce qui est commun et, unir sans frontières, comme elle recrute sans frontière. Ainsi, elle ne représente pas une tendance de la Résistance, mais ce qu'il y a de commun entre toutes les tendances. Et c'est cette commune volonté qui est nôtre.

Pensez au travail accompli sans relâche depuis 28 ans par tous les dirigeants, nationaux ou départementaux pour rechercher les documents, les attestations, constituer les dossiers des adhérents, pour réaliser en somme le travail qu'aurait dû normalement accomplir un premier Bureau de l'Armée Française.

L'une de nos revendications immédiates, avant que ne soient supprimées les forclusions, réside en la création d'une attestation de durée des services, pièce officielle s'imposant à toutes les administrations et organismes de retraite.

Dans notre département, l'A.N.A.C.R. a développé son action contre les forclusions et sensibilisé l'opinion publique : 263 maires, 38 conseillers généraux ont été invités à témoigner de leur solidarité avec nos revendications.

- Aux obsèques du Colonel BOURGOIN, 28 drapeaux de l'A.N.A.C.R. sur les 36 présents : les sections avaient été avisées téléphoniquement le matin même, et de GOURIN à GUER, et de ROHAN à QUIBERON, nul ne faillit.

- En juin 1971 à Plumelec, en présence d'un Ministre, 32 portedrapeaux : ils n'ont d'ailleurs pas sourcillé lorsque la Résistance du Morbihan a été anachroniquement représentée comme l'émanation des seules brigades de Gendarmerie.

Partout nous devons être vigilants, mais chacun d'entre nous peut apporter son aide, ses initiatives pour :

- recruter et aider chaque résistant inorganisé,
- créer des sections,
- organiser des permanences cantonales s'il y a lieu,
- faire connaître la Résistance, ses journaux « France d'Abord » et « Ami Entends-tu »,
- enrichir l'exposition départementale,
- apporter les matériaux de notre Histoire,
- apporter une aide financière intelligente.

Nombreuses sont nos tâches, mais notre foi demeure lucide et toujours jeune l'espoir de ceux qui ont vécu le printemps de la libération.

Il n'existe pas de FORCLUSION POUR LES IDEaux DE LA RESISTANCE, NI POUR LA VERITE.

Nous comptons sur vous, camarades, pour réaliser, ENSEMBLE, nos tâches.

Pour faire de nos revendications une réalité et de nos travaux un succès.

La Résistance demeure l'honneur de la France.

L'esprit de la Résistance, toujours jeune, reste le garant de l'Indépendance Nationale, de la Liberté et de la Paix universelle.

GLOIRE A TOUS NOS MARTYRS  
VIVE LA FRANCE  
VIVE LA RESISTANCE

PORTRAITS — MARIAGES — FETES DE FAMILLE

STUDIO D'ART

L. LE GUERNEVÉ

12, Av. Anatole-France — LORIENT — Tél. 64-38-14

Travaux Industriels noir et couleur

Travaux Amateurs, livraison très rapide

VETEMENTS - SPORTS - CAMPING - NAUTISME

CARAVANES

La Hutte

F. GOURLAY

13, Place A.-Briand

LORIENT

Tél. 64.39.56

# Le XIII<sup>m</sup> Congrès Départemental à Hennebont

## RAPPORT D'ACTIVITE

Créée sitôt la fin de la dernière guerre, notre Association porte depuis 1952 son nom actuel et rassemble les résistants de toutes appartenances.

Après avoir connu des années fastes, le Comité du Morbihan s'est trouvé réduit à 33 adhérents en 1957 par suite du départ des responsables et de l'incidence de conditions économiques défavorables.

L'année suivante, un effort vers les sections locales fut innové par le bureau départemental à travers le Morbihan. Je me souviens de cette première réunion à Hennebont, au Café d'Eugène HERVE. Cinq anciens résistants s'étaient déplacés, dont trois étaient de Lochrist. Maintenant, la moindre réunion dans votre commune réunit plus de 100 personnes et vous avez près de 300 adhérents.

Notre progression fut lente : 37 adhérents en 1958, mais décisive d'année en année : 89 — 179 — 267 — 405 — 499 — 585 — 695 — 897 — 892 — 1072 — 1437 — 1078 pour aboutir à 1141 en 1971.

Les membres mentionnés représentent les cotisations versées à la Direction Départementale et réglées à la Direction Nationale.

Pour avoir le nombre réel de nos adhérents il est nécessaire de le majorer d'1/3.

Nos difficultés sont de plusieurs ordres :

1° - Lorient est situé à une extrémité du département et la visite de certaines sections imposent de longs parcours : de Guer : 115 km ; de Mauron : 109 km ; de Brehan-Loudéac : 85 km, etc...

2° - Le Comité Départemental ne percevant qu'une ristourne de 1 F par cotisation versée à la Direction Nationale, apparaissent des difficultés financières.

3° - Il nous faut effectuer de nombreuses démarches pour tenter d'obtenir les titres, les pensions, les décorations que méritent nos camarades, mais qui se trouvent toujours remis en cause par le contentieux du Ministère des Anciens Combattants.

— Sommes-nous des combattants différents des autres ? C'est ce qu'il semblerait, à en juger par la dureté et l'injustice dont nous sommes les victimes.

— Les droits correspondant aux états de service reconnus ne sont pas encore toujours satisfaits à cause des forclusions.

— Ceux qui restent à définir doivent faire l'objet de recherches et de vérifications laborieuses de nos services et nous débou- chons à nouveau sur les forclusions.

— Avions-nous une intendance normale avec vivres et fichiers, avions-nous un service de santé normal dans la Résistance ?

**NON** : aucune administration n'en tient compte.

— Mieux encore : même les services accomplis au titre de l'armée régulière, c'est-à-dire pour le Morbihan à compter du 11 août 1944 ne sont pas pris en compte.

L'Ordonnance fixant le statut des F.F.I. n'a pas été respectée.

Les fiches matriculaires du Bureau de Recrutement sont incomplètes. Nous sommes contraints de nous substituer aux services chargés de la reconstitution de notre position militaire. Pour les Anciens des Réseaux de la France Combattante nous luttons de la même manière. Cette tâche difficile, seule notre Association l'accomplit chaque jour pour vous permettre de faire reconnaître vos services.

Ce ne sont pas les Associations qui attribuent les titres et décorations, ce sont les services officiels. Nous pouvons seulement vous aider à constituer les dossiers et nous le faisons chaque jour.

Vous pouvez témoigner votre reconnaissance à certains de nos camarades qui, depuis la libération, ont poursuivi la lutte, celle en faveur de vos droits.

Et vous le ferez comme eux-mêmes le souhaitent, en apportant votre aide à l'A.N.A.C.R., et il y a mille manières de le faire :

- en amenant de nouveaux adhérents,
- en remettant vos souvenirs ou vos photos, etc...

Nous maintenons le souvenir de la Résistance et de nos camarades décédés en organisant des cérémonies commémoratives dont les principales se situent :

- au mémorial de la Citadelle de Port-Louis
- au Fort de Penthièvre
- à Saint-Nicolas-des-Eaux en souvenir des combats de Kervernen
- à Lignol
- à Saint-Tugdual, Ploërdut, Saint-Caradec Trégomel, Le Croisty et nous vous appelons à vous y joindre nombreux !

Nous maintenons le souvenir de l'esprit de la Résistance et de son histoire avec la parution du journal « Ami Entends-tu ».

L'audience de notre Association est de plus en plus grande. Malgré les difficultés nous regardons l'avenir avec optimisme.

A la veille de ce Congrès nous enregistrons 1072 cartes d'adhérents versées à la trésorerie départementale.

Nous approchons le chiffre de 2.000 avant la fin de l'année, grâce à l'appui de chacun, à l'action de tous, à l'esprit toujours vivant de la Résistance !

## ETAT DES COTISATIONS

NOMS DES SECTIONS	Cartes	« Ami » Abonne- ments
LORIENT - LANESTER .....	383	359
HENNEBONT .....	245	29
BREHAN-LOUDEAC .....	52	52
CARNAC .....	44	16
GOURIN .....	43	3
PONTIVY .....	28	28
LANGUIDIC .....	26	26
QUIBERON .....	41	25
INGUINIEL .....	25	0
SAINT-TUGDUAL .....	23	15
PLUMELIAU .....	23	23
PLOUAY .....	20	20
SAINT-BARTHELEMY .....	16	14
GUER .....	16	2
MAURON .....	14	14
PLUVIGNER .....	11	0
LOCMINE .....	9	9
GUISCRIF .....	7	7
AURAY .....	7	7
PLOERDUT .....	7	0
GUENIN .....	7	0
DIVERS .....	25	25
	1.072	674

**CHAPELLERIE**

**LE CABELLEC**

**PLOUAY**

et sur tous les marchés de la région

— DU CHOIX — DES PRIX — DE LA QUALITÉ —

# Le XIII<sup>me</sup> Congrès Départemental à Hennebont

## MOTION SUR LES REVENDEICATIONS

**Considérant qu'un droit acquis doit pouvoir être invoqué à tout instant sans limitation de durée,**

### LE CONGRES

- demande que soient supprimées toutes les forclusions opposées aux droits des Anciens Combattants de la Résistance ;
- demande la création d'une attestation de durée des services, pièce officielle s'imposant à toutes les administrations et organismes de retraite, délivrée en annexe de la Carte du Combattant, détenue en tout ou en partie au titre de la Résistance ou à ceux qui auraient pu y postuler à ce titre s'ils ne l'avaient déjà obtenue en raison d'autres services ;
- demande la décentralisation de l'attribution de la Carte du Combattant au titre de la Résistance, la Commission Nationale ne devant jouer qu'un éventuel rôle d'appel ;
- demande la reprise des travaux de reconnaissance des unités combattantes pour statuer en matière de services, en matière de pensions comme en matière de retraite ;
- déclare faire totalement sien le programme général d'action de l'Union Française des Associations d'Anciens Combattants :
  - respect et garantie du rapport constant entre les pensions et les traitements des fonctionnaires,
  - égalité de la retraite du combattant,
  - revalorisation des pensions de veuves, orphelins, ascendants et des petites pensions (10 à 80 %),
  - abrogation des forclusions,
  - célébration du 8 Mai dans les mêmes conditions que le 11 Novembre,
  - titre de combattant pour ceux d'Afrique du Nord qui satisfont aux conditions habituelles.

### RESOLUTION PRINCIPALE

Réunis en Congrès à Hennebont, le 16 Avril 1972, les Anciens Combattants de la Résistance du Morbihan,

- Exprimant leur accord profond avec le rapport national présenté à leur discussion avant le Congrès National qui se tiendra à Pau, les 20, 21 et 22 Mai 1972.
- Conscients de représenter la diversité et le nombre des différentes familles de la Résistance, ils se félicitent de la vitalité et de la puissance de leur Association et lui donne mandat pour faire aboutir le catalogue de leurs revendications, au 1<sup>er</sup> plan duquel, la suppression des forclusions, le rétablissement du 8 Mai, comme véritable fête nationale apparaissent comme inséparables de la lutte pour le respect de la Résistance, de sa dignité, pour la démocratie et la Paix.

En cet esprit, ils approuvent l'initiative du ras-

semblement départemental du 10 Juin qui met en évidence la considération que porte à la Résistance, l'ensemble du monde combattant et l'ensemble de la population.

- Dans le même esprit, ils approuvent l'action engagée contre les forclusions très des élus, et en suivront avec vigilance les résultats déjà éloquentes.
- Dans leur souci constant de l'Indépendance Nationale, ils demandent le châtiment des criminels de guerre et celui des nouveaux nazis.
- Force vivante et organisée de la Résistance ils s'engagent à tout mettre en œuvre pour réaliser l'union sans frontière de tous les résistants, pour promouvoir une Association encore plus forte, encore plus puissante pour concrétiser dans les faits les idéaux toujours actuels de la Résistance au Service de la Nation, au Service de la Paix.



Le long cortège descendant la rue Trottier

gan gan

Hubert BRISSON

Agent Général d'Assurances

GRUPE DES ASSURANCES NATIONALES

34, Rue Carnot - LORIENT

Téléphone : 21.07.71

INCENDIE - ACCIDENTS - VIE  
RETRAITES - RISQUES DIVERS



La haie de drapeaux et la foule au monument du Quai des Martyrs

### DISTINCTION

Notre camarade Samuel FEVRIER, de la section de Gourin, vient de se voir attribuer la médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports.

Cette distinction vient récompenser 30 années d'activités civiles et militaires en tant que pratiquant et enseignant de disciplines sportives et d'éducation physique.

Nos félicitations à notre camarade Sam, membre du Conseil Départemental de l'A.N.A.C.R.

# Le XIII<sup>me</sup> Congrès Départemental à Hennebont

## Remerciements adressés à :

### M. Jacques DEBU-BRIDEL :

« L'A.N.A.C.R. vous transmet les témoignages de profonde sympathie dont votre nom a été salué par 350 congressistes à Hennebont le 16 avril, et souhaite vivement que votre présence lui soit assurée lors des assises de son prochain Congrès Départemental. »

### M. le Président de la Chambre de Commerce du Morbihan :

« L'A.N.A.C.R. vous remercie bien vivement de lui avoir permis d'obtenir par dérogation le bénéfice d'une flamme postale d'oblitération, à l'occasion de son 13<sup>me</sup> Congrès Départemental. »

### M. le Maire d'Hennebont :

« L'A.N.A.C.R. tient à vous remercier de l'aide matérielle et de la sympathie que vous lui avez prodiguées au long de la préparation et du déroulement de son 13<sup>me</sup> Congrès Départemental. »

Ses remerciements s'adressent également à votre Administration municipale et particulièrement à l'équipe si dévouée des Services Techniques de la ville d'Hennebont. »

### M. le Commissaire de Police d'Hennebont :

« L'A.N.A.C.R. tient à vous remercier de l'affable concours que vous avez su prêter avec vos collaborateurs au bon déroulement des manifestations de notre 13<sup>me</sup> Congrès Départemental. »

### M. Maurice CHENAILLER, Directeur de « La Liberté du Morbihan » :

« L'A.N.A.C.R. très sensible à l'attachement à la cause de la Résistance dont a témoigné votre journal au long de la préparation et au déroulement de son 13<sup>me</sup> Congrès Départemental, tient particulièrement à vous en remercier personnellement ainsi que l'ensemble de votre rédaction. »

### M. LOUVEAU, Principal du C.E.S. d'Hennebont :

« L'A.N.A.C.R. tient particulièrement à vous remercier de toute l'aide et de la sympathie que vous lui avez si cordialement dispensées à l'occasion de son 13<sup>me</sup> Congrès Départemental. »



Le Président départemental Roger LE HYARIC, vient de déclarer « ouverts les travaux du XIII<sup>e</sup> Congrès départemental »



A la tribune durant la séance de travail

### M. MAGNANAN, Directeur de l'Harmonie Municipale d'Hennebont :

« L'A.N.A.C.R. vous remercie très apprécié aux cérémonies de notre 13<sup>me</sup> Congrès Départemental. »

# Le XIII<sup>me</sup> Congrès Départemental à Hennebont

## Délégation des Côtes-du-Nord

— Corentin ANDRE « Maurice » Secrétaire Général de l'A.N.A.C.R. des Côtes-du-Nord, Membre du Conseil National, Ancien Commandant du 16<sup>me</sup> Bataillon des Côtes-du-Nord sur le front de Lorient.

— Jean GUYOMARD, Président du Comité de Lannion, ancien Officier du 15<sup>me</sup> Bataillon des Côtes-du-Nord sur le front de Lorient.

## Message transmis le 15 Avril 1972

Réunis en Assemblée Générale à la Mairie de Pierrefite où ils sont reçus par le camarade GUILLEVIC, Maire-Adjoint de cette commune.

Les anciens du 4<sup>me</sup> Bataillon F.F.I. du Morbihan adressent leur fraternel salut à leurs camarades de la Résistance Morbihannaise réunis à Hennebont en Congrès de l'A.N.A.C.R.

Ils leur signalent que les études demandées sur l'histoire de la Résistance dans le Morbihan sont maintenant terminées, et qu'un important dossier leur sera transmis dans la semaine.

Pour le Bureau,  
J. FARDEL.

Au cours du banquet, au « Vallon Boisé », le tirage des lots, attribués aux pochettes-souvenirs, a donné les résultats suivants :

20 - 61 - 72 - 88 - 92  
93 - 111 - 112 - 124 - 125  
126 - 127 - 128 - 149 - 181  
183 - 189 - 215 - 216 - 222  
233 - 234 - 251 - 262 - 265  
266 - 280 - 297

La pochette numérotée 299 gagne la plaque-foyère.

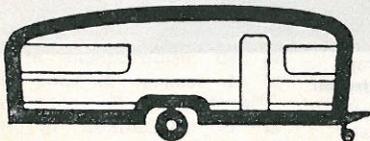
Les lots non réclamés à l'issue du banquet sont à retirer au siège départemental de l'A.N.A.C.R., 22, rue Claire Droneau, Lorient.



Précédés de l'Harmonie Municipale d'Hennebont, les drapeaux et les congressistes quittent le gymnase Pierre et Marie Curie.



M. Eugène CREPEAU, Maire d'Hennebont et M. Roger LE HYARIC vont fleurir le monument du Quai des Martyrs



SAVAC

**Caravanes WILLERBY** HABITATIONS DE 5,50 M à 12,80 M  
PRIX SANS CONCURRENCE

CARAVANES « ADRIA » TOURISME A PARTIR DE 385 KG

9, Rue de Melun - LORIENT - Tél. 64.57.65

REPRISES et OCCASIONS

# LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'EST RÉUNI A LIGNOL, LE DIMANCHE 7 MAI 1972

En une salle de la Mairie de Lignol, le Conseil Départemental, élu au XIII<sup>ème</sup> Congrès à Hennebont, s'est réuni le premier dimanche de Mai.

Au début de la séance de travail présidée par M. le Maire de Lignol, il fut procédé à l'élection du nouveau Bureau Départemental ainsi constitué à l'unanimité :

**Présidents :**

Docteur Albert MAHEO (Questembert)  
Roger LE HYARIC (Lorient)

**Vice-Présidents :**

Louis LE BEC (Ploërdut)  
Louis MOREL (Lorient)  
Désiré JAFFRE (Lanester)

**Secrétaires :**

Georges LANDAY (Lorient)  
Albert LE PRIOL (Lorient)  
Maurice PODVIN (Lorient)

**Trésoriers :**

Roger GUILLEMOT (Lorient)  
Gilberte JAFFRE (Lanester)

Les problèmes financiers, le recrutement, les activités du Comité Départemental, la délégation morbihannaise au Congrès National de Pau, autant de questions qui furent débattues au cours

de cette réunion, à l'issue de laquelle, après un dépôt de gerbe au monument aux morts, un vin d'honneur fut offert par la municipalité de Lignol, commune qui avait été choisie pour ce premier Conseil 1972, en regard de son importante participation à la Résistance dans ce Pays Pourlet.



Le Conseil Départemental devant le Monument aux Morts de Lignol

## TERRASSEMENTS & MANUTENTION TRANSPORTS — DÉMOLITIONS

TRANSPORTS — LOCATION CAMIONS — DEMOLITION — PELLES MECANIKES — COMPRESSEURS  
GRUES 6 - 12 - 15 et 20 Tonnes — PORTE-ENGINS 100 Tonnes

# E. CARDIET

AVENUE DE KERGROISE

**LORIENT**

Téléphone 21.10.26

SABLE D'ERDEVEN  
MATÉRIAUX DE CARRIÈRES

# PAU : UN GRAND CONGRÈS

## Un nouvel élan vers les idéaux de la Résistance

Cinq cents délégués de notre Association ayant appartenu, sous l'occupation, à tous les mouvements de Résistance et aux Forces Françaises Libres se sont retrouvés au Casino de Pau en ce Congrès National de la Pentecôte 1972.

Dans une union scellée au-delà de toute opinion, de toute catégorie, la Résistance s'est levée pour promouvoir une union toujours plus vaste, pour demander la reconnaissance juridique définitive des services de chacun des plus modestes

combattants de l'ombre, pour débattre de l'enseignement de la Résistance à la jeunesse et pour redire, en présence des délégués de 12 nations étrangères, son commun attachement à l'indépendance de la France et à la Paix, dans l'idéal de paix mondiale défini par la Charte de Rome.

Oui, la Résistance, toujours vivante, demeure présente dans tous les problèmes essentiels de l'heure.

Notre délégation du Morbihan, composée de Roger et

Marie Le Hyaric, Louis Morel, Maurice Podvin, Albert Le Priol et Georges Landay, a, avec ceux du Finistère, des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine et de Loire-Atlantique, retrouvé Odette Doré, Marguerite Le Maux, Edouard Dumuin et recueilli les vifs éloges qui encore s'adressent aux organisateurs de l'« inoubliable Congrès de Lorient » !...

Présents dans toutes les commissions de travail, les délégués du Morbihan, toujours enthousiastes, ont travaillé sans

relâche durant ces trois magnifiques journées et apporté diverses idées nouvelles -- qui feront leur chemin -- en ce qui concerne les problèmes d'organisation et les ressources de l'Association.

Au Monument aux Morts ce fut enfin l'émouvante cérémonie de l'adieu dans la haie des 60 drapeaux venus de tous les coins de France.

Une volée du carillon de l'église Saint-Martin égrenait le « Chant des Partisans » devant les Pyrénées.

Nous remercions tous nos camarades du bureau national et à travers le Président Hourquet et Damien Lamazou, tous ceux des Pyrénées Atlantiques pour ce magnifique congrès.

Lundi 22 Mai 1972, à 12 heures, sur le Boulevard des Pyrénées, près du Château, la Direction Nationale de l'A.N.A.C.R. va fleurir le Monument aux Morts de Pau.



Au centre : précédant Robert VOLLET et Charles FOURNIER-BOCQUET (Secrétaires), Pierre VILLON et Jacques DEBU-BRIDEL (Présidents) — A gauche : Damien LAMAZOU — A droite : le Président HOURQUET du Comité Départemental des Pyrénées-Atlantiques. — Au fond : la musique de la XI<sup>me</sup> Division Légère d'Intervention (Général LE COMPAGNON) qui interpréta brillamment « le Chant des Marais », « La Marseillaise » et « le Chant des Partisans ».

(Photo « JEANOT » - Pau)

Dans le prochain FRANCE D'ABORD : le compte rendu complet du Congrès.

## J. FAVIER

Opticien Diplômé

### OPTIQUE

BAROMETRES --- JUMELLES

LENTILLES CORNÉENNES

16, Rue de la Patrie

LORIENT Tél. 64.39.04

Le Directeur de la Publication :  
André SCAVINER

Dépôt légal : 2<sup>me</sup> Trimestre 1972

Edit. et Imprim. de Bretagne - Lorient

## POUR VOS IMPRIMES

adressez-vous à

**LA LIBERTÉ**  
*du Morbihan*  
QUOTIDIEN RÉGIONAL DU SOIR

## LORIENT

Tél. 21.10.18